



Saint Mamert du Gard, le 3 mars 2017

NOUVELLE PROCEDURE DE DELIVRANCE DES CARTES NATIONALES D'IDENTITE

A compter du 7 mars 2017, les dossiers ne pourront plus être instruits à la mairie de Saint Mamert du Gard.

Les demandes de Carte Nationale d'Identité pourront être déposées dans toutes les mairies en France équipée de DR (dispositif de recueil) comme actuellement pour les passeports.

Les plus proches de Saint Mamert du Gard sont notamment :

Mairie de LA CALMETTE : 04.66.81.00.12 (sur RDV)

Mairie de SOMMIERES : 0466.80.89.76 (sur RDV)

Mairie de NIMES :

SAINT CESAIRE : 04.66.28.40.30

PISSEVIN : 04.66.27.76.50

HOTEL DE VILLE : 04.66.76.70.01

Il est conseillé de contacter la mairie choisie afin de connaître leurs heures d'ouverture et les modalités de dépôt des demandes.

Dématérialisation :

Les demandes peuvent être pré-remplies en ligne.

L'achat de timbre fiscal est aussi possible en ligne (dans le cas d'une perte ou d'un vol de la carte)

Pour plus d'informations et pour toutes démarches : www.service-public.fr



Le Maire,
J.-R. SOLANA